

**Davidson** : « Les désirs et les croyances qui rationaliseraient une action si elles la causaient de la façon correcte (*in the right way*) – par l’intermédiaire d’un raisonnement pratique, pourrions-nous tenter de dire – peuvent la causer d’autres manières. Si c’est le cas, l’action n’a pas été accomplie avec l’intention que nous aurions pu détecter à partir des attitudes qui l’ont causée. Je désespère de pouvoir jamais dire de quelle manière les attitudes doivent causer l’action si elles doivent la rationaliser.

Un seul exemple suffira. Un alpiniste peut vouloir se débarrasser du poids et du danger que représente le fait de tenir un autre alpiniste au bout de sa corde, et il peut savoir qu’en lâchant prise, il pourrait se débarrasser du poids et du danger. Sa croyance et sa volonté pourraient l’énervé au point de l’entraîner à lâcher prise, sans que jamais on ne puisse dire qu’il ait *choisi* de lâcher prise, ni qu’il l’ait fait intentionnellement [...]

Puisqu’il peut y avoir des chaînes causales déviantes (*wayward causal chains*), nous ne pouvons pas dire que si les attitudes qui rationaliseraient x causent l’action x de la part d’un l’agent, alors cet agent fait x intentionnellement » « Liberté d’action » (1973) in *Actions et événements*, p. 115 de la trad. française (modifiée) ; p. 79 de l’édit. anglaise.

**Davidson** : « Un désir et une croyance appropriées peuvent expliquer une action, mais ils ne l’expliquent pas nécessairement. Un homme peut avoir de bonnes raisons de tuer son père, et il peut le faire, sans que pourtant ses raisons soient ses raisons de le faire (pensez à Œdipe). Par conséquent, quand nous proposons comme explication le fait qu’il y ait un désir et une croyance, nous impliquons non seulement que l’agent avait le désir et la croyance, mais aussi que ceux-ci étaient *efficaces* (*efficacious*) pour produire l’action. Ici, nous devons dire, je pense, que la causalité intervient, c’est-à-dire que le désir et la croyance étaient des conditions causales de l’action. Mais même dire cela n’est pas suffisant. Car supposez, contrairement à la légende, qu’Œdipe, pour quelque sombre raison oedipienne, se hâtait sur la route avec l’intention de tuer son père, et que, trouvant sur son chemin un vieillard hargneux qui l’empêchait de passer, il l’ait tué pour pouvoir mieux aller se consacrer à sa tâche principale. Dans ce cas, non seulement Œdipe voulait bien tuer son père, et l’a effectivement tué, mais son désir fut aussi la cause du fait qu’il tua son père. Et pourtant, nous ne pourrions pas dire qu’en tuant le vieil homme, il a intentionnellement tué son père, ni que la raison qu’il avait de tuer le vieil homme était qu’il voulait tuer son père.

Pouvons-nous, d’une manière ou d’une autre, donner des conditions qui soient non seulement nécessaires, mais également suffisantes pour qu’une action soit intentionnelle, en utilisant seulement des concepts comme ceux de croyance, de désir et de cause ? Je ne le pense pas. La raison en est, succinctement, la suivante. Pour qu’un désir et une croyance expliquent une action de façon correcte (*in the right way*), elles doivent la causer de façon correcte (*in the right way*) peut-être à travers une chaîne ou un processus de raisonnement qui se conforme à des standards de rationalité. »

« La Psychologie comme philosophie » (1974) in *Actions et événements*, pp.310-311 de la traduction française (tr. modifiée) ; p. 232 de l’éd. anglaise.

**E. Anscombe** : « Donald Davidson opte ici pour « l’efficacité causale » (*causal efficacy*), pour cette raison qu’il y a une différence entre le fait que j’ai une raison et le fait qu’elle soit réellement ma raison. J’agis parce que .... Nous avons besoin d’une explication de ce « parce que ». Le « parce que » psychologique, suppose-t-il, est un *parce que* ordinaire où la clause du *parce que* donne un état psychologique. La solution manque de pénétration. C’est vrai : non seulement je dois avoir une raison, mais elle doit aussi « opérer comme une raison mienne » ; c’est-à-dire : ce qui est fait doit être fait *en poursuivant* la fin et *sur la base* de la croyance (*in pursuit of the end and on grounds of the belief*). Mais ce n’est pas *n’importe lequel* de mes actes causé par le fait que j’ai un certain désir qui est accompli en poursuivant l’objet du désir ; ce n’est pas *n’importe lequel* de mes actes causé par le fait que j’ai une croyance qui est accompli sur la base de cette croyance. Davidson en fait a réalisé que même l’identité dans les descriptions de *l’acte accompli* et de *l’acte spécifié dans la croyance*, associée à la causalité de la croyance et du désir, n’est pas suffisante pour garantir le fait que l’acte soit accompli *en poursuivant la fin et sur la base de la croyance*. Il parle de la possibilité de connexions causales « incorrectes » ou « déviantes ». Je dis que toute connexion causale identifiable serait « incorrecte » et qu’il ne peut pas faire plus que de postuler une connexion causale « correcte » (*a right causal connexion*) en étant sûr qu’aucune ne peut être trouvée. Si une connexion causale était trouvée, on pourrait toujours demander : « Mais est-ce que l’acte a été accompli pour la fin et dans la perspective de la chose crue ? (*for the sake of the end and in view of the thing believed*). » « Practical Inference » (1974) in E. Anscombe, *Human Life, Actions and Ethics*, 2005, pp.110-111.